

Quelques questions que soulève l'assassinat de Samuel Paty et qui pourront alimenter ou réorienter la discussion/le débat en classe

➤ **1^{er} axe : Le rôle et la mission de l'école**

Samuel Paty avait-il le droit de montrer ces caricatures ?

= *il ne faisait que respecter le programme d'EMC (aborder la notion de liberté d'expression) dans le cadre de sa liberté pédagogique*

Pourquoi l'a-t-il fait ?

= *Pour éduquer à l'esprit critique comme le mentionne les programmes d'EMC. Il a d'ailleurs pris soin de montrer et de décrypter plusieurs caricatures, et non pas uniquement celles sur Mahomet.*

A quoi sert l'école ?

Qui décide ce que l'on enseigne à l'école ?

= *le législateur (assemblée), élu démocratiquement par le peuple*

➤ **2^{ème} axe : la laïcité**

Un enseignant peut-il parler de religion ?

= *Oui, mais toujours avec un devoir de neutralité et de laïcité*

Un élève peut-il refuser un cours, un exercice, une activité pour des raisons religieuses ?

= *Non, c'est une des bases du principe de laïcité à l'école. La laïcité est un principe de droit politique qui pose et organise l'égalité de toutes les options spirituelles, leur liberté d'expression et leur coexistence. La laïcité interdit à quiconque de se prévaloir de ses croyances religieuses pour s'affranchir des règles communes*

➤ **3^{ème} axe : La liberté d'expression et liberté de la presse**

Qu'est-ce que la liberté d'expression ?

Peut-on dire, écrire, dessiner tout ce que l'on veut ?

Qu'est-ce qu'une caricature ?

Pourquoi y a-t-il des limites à la liberté d'expression ?

Pourquoi est-ce important de respecter la liberté et la pluralité de la presse ?

Peut-on tout dire et tout écrire sur les réseaux sociaux ?

Liberté d'expression

Article 11 de la DDHC : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi ». On peut tout dire, sauf ce qui est interdit par la loi, ceci afin de garantir le pluralisme et les dérives violentes et sectaires qui deviendraient alors liberticides.

On peut donc tout dire sauf ce qui relève de l'injure, la diffamation (porter atteinte à l'honneur ou à la réputation), la provocation à la discrimination, la haine, la violence

➤ **4^{ème} axe : Le blasphème**

Peut-on se moquer des religions ?

Peut-on rire de tout ?

Le blasphème est entendu comme « toute parole qui outrage la divinité, qui insulte la religion »

En droit français, il n'existe aucune incrimination punissant le blasphème c'est-à-dire aucune infraction sanctionnant les atteintes aux divinités, dogmes, croyances ou symboles religieux.

La notion de blasphème étant inconnue en droit, le blasphème n'est donc pas puni par la loi et, de fait, le délit de blasphème n'existe pas. Pour autant, s'il est possible de blasphémer cela ne crée pas un droit au blasphème qui impliquerait qu'il soit adossé à une loi. La liberté de proférer ce qui est qualifié de blasphème s'inscrit dans le régime ordinaire de la liberté, lequel a pour principe que « tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché »

➤ **5^{ème} axe : droit et justice**

Peut-on dire que l'on trouve les caricatures dérangeantes, offensantes, pas drôles ?

Que peut-on faire si on trouve des dessins ou des textes offensants ?

On a le droit de trouver des caricatures ou des textes offensants. D'abord on a le droit de le dire, de l'exprimer. Puis, on peut porter plainte contre l'auteur du dessin. C'est ce qu'il s'est passé lorsque Charlie Hebdo a publié les caricatures de Mahomet en 2007. Les principales associations musulmanes ont porté plainte contre le journal pour « injure publique à l'égard d'un groupe de personne à raison de leur religion ». Un procès a eu lieu et il a été décidé que ces caricatures se moquent de la religion, de ses symboles, mais non pas des croyants, donc il n'y

a pas injure envers un groupe de personne. Mais à aucun moment je ne peux tuer quelqu'un parce qu'il a une opinion différente de la mienne....

Que faire si je suis contre le blasphème ?

On a aussi le droit d'être contre le blasphème et de l'exprimer. On pourrait très bien imaginer une restriction supplémentaire à la liberté d'expression par un article qui stipulerait dans une formulation adéquate l'interdiction de se moquer des croyances religieuses et de leurs symboles. Si je veux que cela arrive en France, je m'engage politiquement pour faire changer les choses. Cela passera par la création d'une association, d'un parti politique ou d'un syndicat et par des moyens d'action divers (pétition, manifestations, lobbying, candidatures électorales...). C'est par exemple ce que font les anti-IVG encore les anti-PMA.

Que faire si je suis contre l'activité proposée par un enseignant ?

Là encore, si j'ai un doute sur le bien-fondé de l'activité proposée, je peux aller jusqu'à porter plainte. C'est d'ailleurs ce qu'a fait le père de famille pour « diffusion d'images pornographiques ». En aucun cas, je ne peux diffamer, insulter ou, pire, me faire justice moi-même.

Peut-on se faire justice soi-même ?

La violence a-t-elle résolu quelque chose ?

Comment procéder en classe ?

- Partir des interventions d'élèves pour engager la discussion
Je pose quelques questions (qui était Samuel Paty ? Pourquoi allons-nous réaliser une minute de silence ?) puis je tire les fils...
- Ou au contraire partir de la parole du prof (sur les faits, sur les enjeux, en partant d'une ressource...) puis ouvrir un temps de discussion avec les élèves
- Ne pas hésiter à alimenter le débat en s'appuyant sur une citation, une vidéo, un texte, une image

A garder à l'esprit

- Il y aura peut-être la nécessité de revenir sur l'origine des caricatures de Charlie Hebdo et les attentats qui ont suivi. En effet, un élève de 6^{ème} n'était qu'en GS maternelle en janvier 2015
- Ne pas oublier que nous avons un devoir de neutralité et de laïcité, même si l'évènement en question s'est grandement politisé.
- Eviter d'entrer dans des polémiques s'appuyant sur les textes religieux et leur interprétation. Il est fortement déconseillé de vouloir entrer sur ce que dirait le Coran sur les images de Mahomet, le blasphème, la violence ou toute autre chose. Si un élève le fait, rappeler qu'un texte religieux n'a pas valeur de loi dans une République laïque. Rappeler également que la lecture d'un texte religieux est complexe et souvent soumise à des interprétations qui divisent au sein de même des spécialistes (clergé, théologiens...)
- Ne pas tout accepter dans les propos des élèves
On ne peut accepter des propos comme « il méritait de mourir » ou « c'est bien fait pour lui »

Tout propos visant à légitimer, à accepter, à applaudir un acte terroriste est considéré comme une apologie du terrorisme. Ce genre de remarque n'entre en aucun cas dans le cadre de la liberté d'expression, c'est faire preuve d'un discours haineux

Dans ce cas, ne pas hésiter à faire un signalement – au moins oral – au référent laïcité ou chef d'établissement.

- Expliquer à quoi sert une minute de silence, insister sur le strict respect des règles à ce sujet.
 - *Un hommage pour un homme qui a été assassiné pour avoir fait son métier et pour avoir fait quelque chose qu'il avait le droit de faire*
 - *Un moment d'unité derrière des valeurs qui sont le fondement même de notre société : liberté d'expression, liberté de conscience, laïcité, Etat de droit.*

**Attentat contre Samuel Paty :
quelques ressources possibles à utiliser en classe**

➤ **Sur le rôle et la mission de l'Ecole**

Une vidéo : qu'est-ce que l'Ecole de la République ?

<https://www.lumni.fr/video/qu-est-ce-que-l-ecole-de-la-republique#containerType=folder&containerSlug=les-valeurs-de-la-republique>

Deux textes : la correspondance d'Albert Camus avec M. Germain, son instituteur

https://enseignement-moral-civique-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/sites/enseignement-moral-civique-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/files/lettre_a_monsieur_germain_a_camus.pdf

https://enseignement-moral-civique-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/sites/enseignement-moral-civique-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/files/reponse_de_monsieur_germain_a_a_camus.pdf

Un texte (possibilité d'en extraire une citation): La lettre de Jaurès aux instituteurs et institutrices parue dans la Dépêche en 1888

https://enseignement-moral-civique-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/sites/enseignement-moral-civique-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/files/aux_instituteurs_et_aux_institutrices_jaures.pdf

Un texte (possibilité d'en extraire une citation) : « ce que doit être l'éducation républicaine » extrait du discours de Ferdinand Buisson au 3^{ème} congrès annuel du Parti Républicain Radical et Radical Socialiste, Marseille, Octobre 1903

https://enseignement-moral-civique-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/sites/enseignement-moral-civique-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/files/ce_que_doit_etre_leducation_republicaine_discours_de_ferdinand_buisson.pdf

➤ **Sur la laïcité**

Une vidéo : la laïcité à l'école, ça veut dire quoi ?

<https://www.education.gouv.fr/la-laicite-l-ecole-12482#edugouv-summary-item-7>

Une vidéo : c'est quoi la laïcité ?

<https://www.lumni.fr/video/c-est-quoi-la-laicite-1-jour-1-question#containerType=folder&containerSlug=les-valeurs-de-la-republique>

Une infographie : 1 jour, 1 actu en téléchargement libre

<https://www.1jour1actu.com/france/ton-numero-special-sur-la-liberte-d-expression-en-telechargement-libre>

- Sur la liberté d'expression, la liberté de la presse, la caricature

Une vidéo : c'est quoi la liberté d'expression ?

<https://www.lumni.fr/video/c-est-quoi-la-liberte-d-expression-1-jour-1-question#containerType=folder&containerSlug=les-valeurs-de-la-republique>

Une vidéo : c'est quoi la liberté de la presse ?

<https://www.lumni.fr/video/cest-quoi-la-liberte-de-la-presse#containerType=folder&containerSlug=les-valeurs-de-la-republique>

Une vidéo : c'est quoi une caricature ?

<https://www.lumni.fr/video/cest-quoi-une-caricature#containerType=folder&containerSlug=les-valeurs-de-la-republique>

Une vidéo : pourquoi dans certains pays les journalistes n'ont-ils pas le droit de dire ce qu'ils pensent ?

<https://www.lumni.fr/video/pourquoi-dans-certains-pays-les-journalistes-n-ont-ils-pas-le-droit-de-dire-ce-qu-ils-pensent#containerType=folder&containerSlug=les-valeurs-de-la-republique>

Une vidéo : l'histoire de la caricature en France

https://www.francetvinfo.fr/societe/debats/video-l-histoire-de-la-caricature-en-france_802225.html

Une vidéo : La caricature, une tradition française née pendant la Révolution

https://www.francetvinfo.fr/culture/arts-expos/peinture/caricature-une-tradition-francaise-nee-pendant-la-revolution_4147019.html

Un site, des dessins de presse

<https://www.cartooningforpeace.org/>

Un dossier (belge) sur la caricature : des noms de caricaturistes emprisonnés à travers le monde, des exemples de dessins qui ont fait polémique...

<https://media-animation.be/IMG/pdf/mediaanimation-dessine-moilalibertedexpression-etudeoutil.pdf>

Une infographie : 1 jour, 1 actu en téléchargement libre

<https://www.1jour1actu.com/france/ton-numero-special-sur-la-liberte-d-expression-en-telechargement-libre>

- Comment parler d'un drame aux élèves ?

<https://eduscol.education.fr/cid85297/liberte-de-conscience-liberte-d-expression-outils-pedagogiques-pour-refle-%20chir-avec-les-eleves.html>